

# Bulletin européen

TRIBUNE LIBRE FONDÉE EN 1950 PAR J. CONSTANTIN DRAGAN

## UNE PROPOSITION POUR L'EUROPE

# L'HOMME ET LA TROISIEME REVOLUTION INDUSTRIELLE

par Roberto Cestelli Montechiari

*La tendance actuelle du marché du travail, dans les sociétés industrialisées, est celle d'une chute de l'emploi; cette tendance semble être irréversible et contredit toutes les théories des années soixante-dix, lorsqu'on prédisait que le développement technologique provoqué par la troisième révolution industrielle n'aurait eu, comme résultat final, qu'un déplacement de l'emploi des secteurs primaires au tertiaire et, en particulier, à l'informatique.*

*A ceux qui manifestaient une certaine préoccupation pour cet essor incontrôlé de l'industrialisation et à ceux qui affirmaient que le développement devait, de toute façon - outre le fait d'aborder les problèmes des ressources de la terre - progresser, également, parallèlement aux capacités d'adaptation et d'absorption des technologies de la part des masses de travailleurs, afin de ne pas créer de déséquilibres, les prophètes excités de la «société de l'information» répondaient que les grandes mutations techniques auraient provoqué, à l'Europe en particulier, une véritable nouvelle «Renaissance»; c'est d'ailleurs le titre que l'ingénieur André Dausin, directeur de l'Institut de Recherches en informatique, a donné à l'une de ses études publiées en France il y a quelques années de cela.*

*Jean-Jacques Servan-Schreiber affirmait à peu près la même chose dans son livre «Le défi mondial», qui a été le sujet de la septième édition des journées d'étude 1981 au Centre de Recherches Pio Manzù. Il en arrivait à affirmer que «au fur et à mesure que la société informatisée progresse, nous aurons une pénurie d'hommes et plus nous nous en retirerons de la masse des travailleurs dans l'industrie, plus nous pourrons répondre aux besoins de facultés humaines de la nouvelle société et à l'efficacité croissante des machines».*

*Il est incontestable que l'aube d'une civilisation post-industrielle est arrivée; son développement pourrait, cependant, être tellement plus rapide que prévu qu'il deviendrait incontrôlable et créerait, de toute façon, à la société humaine, dont l'évolution est plus lente, plus de problèmes qu'elle ne pourrait en résoudre.*

Une chose est certaine: bien que les symptômes de reprise économique au sein de la Communauté Européenne soient positifs à fin mars, le nombre des chômeurs atteignait douze millions sept cent mille unités et les prévisions laissent supposer qu'à moyen terme ce chiffre s'élèvera à dix-neuf millions.

Le parlementaire Cassamagnago Cerretti, vice-président du Parlement Européen, affirme dans un récent article intitulé «D'ici 1990» - en partant du «Rapport Albert» désormais célèbre - que l'avenir économique de la Communauté est lié au développement que la C.E.E. saura assurer à la technologie de l'information.

M. Cassamagnago estime, en outre, que si nous ne sommes pas en mesure de procéder à une récupération rapide sur le plan de la recherche appliquée vis-à-vis des Etats-Unis et du Japon, nous courrons le risque d'un déclin définitif de l'Europe.

Dans la réalité, les pays de la C.E.E. dépensent, pour la recherche appliquée des micro-processeurs, le double de ce que dépense le Japon, mais ils ne détiennent que 10% du marché mondial, contre les 40% détenus par les Japonais.

Il est évident que quelque chose ne fonctionne pas dans le système européen, plus spécifiquement dans celui de la recherche appliquée: c'est le manque d'une planification et d'une coordination sectorielle au sein de la Communauté.

Mais à notre avis, il y a également quelque chose qui ne fonctionne pas dans la course incontrôlée vers l'innovation technologique dans laquelle se sont lancées les nations industrialisées avec des résultats substantiellement négatifs à plus ou moins brève échéance.

Le développement technologique est actuellement tellement rapide et coûteux dans ses applications qu'une course aux investissements risque de devenir forcenée, car il n'existe plus de temps raisonnable pour amortir les installations qui ont été réalisées; l'automatisation se substitue toujours plus au travail humain, et dans le cadre d'un chômage croissant, le nombre des travailleurs désadaptés, incapables de se transférer vers d'autres secteurs d'activité possibles s'accroît toujours plus.

La restructuration du plan de l'acier en France en est un exemple éloquent.

M. Mitterrand a promis de créer en Lorraine autant d'emplois dans d'autres secteurs que ceux qui seront supprimés dans le secteur de l'acier.

Mais combien d'ouvriers sidérurgistes seront en condition de profiter de cette possibilité?

Peut-être un pourcentage élevé parmi les plus jeunes; pour ceux qui sont plus âgés, la seule voie de secours sera une retraite anticipée douloureuse.

---

## PEUR DE LA TECHNOLOGIE?

---

Dans une étude réalisée, en 1977, pour le compte de la Commission des Communautés Européennes, il ressortait que les Européens avaient pleinement confiance dans la science et ils se rapprochaient grandement, dans cette optique, à ce que pensaient les Américains à cette même époque. Il existait, dans le monde occidental, une certitude quasi universelle que le progrès technologique crée plus d'emplois qu'il n'en élimine et résout plus de problèmes qu'il n'en soulève.

Une autre étude, effectuée en 1980, par huit instituts spécialisés des Etats membres de la Communauté, démontra que l'opinion publique avait subi un changement profond.

Le sondage d'opinions fit ressortir que 80% des habitants de la Communauté envisageait l'avenir avec préoccupation parce que «la vie humaine et les campagnes sont dégradées par des pollutions de tout genre».

La deuxième crainte la plus diffuse, qui est commune à 67% des personnes interrogées, concerne la prolifération du chômage qui est surtout attribuée à l'automatisation des processus industriels et pas moins de 57% regardent d'un oeil soupçonneux les nouvelles technologies appliquées aux différents secteurs, ainsi que l'utilisation, toujours plus répandue, des produits chimiques, parce qu'ils estiment que ces innovations «peuvent frapper sévèrement la personne humaine».

*Un sondage partiel actuel a démontré l'accroissement de cette méfiance vers l'accélération du développement technologique et, facteur d'une importance toute particulière, cette méfiance a été constatée, et dans une proportion considérable, chez les franges les plus jeunes également.*

*Le résultat de cette enquête a démontré, à la fin, que 10% seulement des personnes interrogées se considèrent en possession d'une culture qui leur permet de pouvoir discuter de problèmes scientifiques ou techniques avec une certaine compétence; la très grande majorité des interviewés a cependant déclaré de juger comme étant leur droit d'être consultés sur les principaux choix de développement technologique.*

*Quels éléments sont intervenus en Europe occidentale pour provoquer un changement si profond de l'opinion publique vis-à-vis du développement technologique?*

*Sous certains aspects, cela dépend certainement de l'avancée de ce développement qui a créé, dans le secteur industriel, au cours de cette période, plus de chômage que de nouveaux emplois.*

*Mais d'un autre côté, on dirait que les personnes s'intéressent toujours plus à la problématique liée au progrès scientifique et qu'elles sont plus conscientes des répercussions que provoquent ses applications sur le tissu social.*

*Les générations qui nous ont précédés se sont adaptées à l'impact bouleversant qu'a eu, entre la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et le début du XX<sup>e</sup>, la révolution industrielle.*

*Il se peut que le moment historique que nous vivons se déroule trop rapidement et ne nous permette pas de nous adapter.*

*Trop de personnes sont emportées par cette avancée qui agrandit toujours plus, en outre, l'écart entre les nations industrialisées et celles du tiers et du quart monde.*

*Nous devons humblement reconnaître, aujourd'hui, que bon nombre de problèmes vont au-delà des limites de notre connaissance et qu'il faudra accomplir un effort de pensée pure et de fantaisie originale pour permettre que le progrès se développe en intéressant toutes les populations et en permettant une transformation profonde de la société centrée sur un nouvel illuminisme de l'homme et sur son développement toujours plus intellectuel.*

---

### LE TRAIN DE LA REPRISE

---

*Les signes de la reprise économique sont manifestes chez chaque partenaire de la C.E.E. Le fond du puits semble désormais être dépassé; tous semblent être sur le point de sortir du long tunnel de la crise.*

*Le «Train de la reprise» est de nouveau en marche, tracté par la locomotive étasunienne et tous les économistes semblent être d'accord pour estimer que l'Europe ne peut faire rien d'autre que de s'y accrocher et de se laisser entraîner dans la grande aventure de ce qui est appelé la civilisation post-industrielle, dé-industrielle ou, plus communément, de la troisième révolution industrielle.*

*Tout en étant d'accord, en principe, sur cette nécessité, nous ressentons de l'inquiétude et un malaise, car le type de société que pourrait déterminer cette reprise - entièrement réalisée au nom de la révolution technologique et de la robotisation - nous fait envisager l'an 2000 au cours duquel l'homme, malgré toutes ses découvertes, ses conquêtes techniques et ses expériences culturelles, risque d'être écrasé par ses propres créatures: les machines pensantes, capables d'exercer un travail avec plus de précision; avec une plus grande rapidité et, surtout, à un coût infiniment plus bas que le coût de la main-d'oeuvre.*

---

### UN REGARD SUR LE FUTUR

---

*Il est incontestable que la société américaine précède celle de l'Europe d'une décennie au moins en moyenne. Un examen de ce qui se passe actuellement dans la société américaine nous permet donc de jeter un regard sur notre futur et de prévoir ce qui se passera dans les*

wagons euporéens une fois qu'ils auront été accrochés au train de la reprise étasunienne.

Une transformation sociale profonde est en cours aux U.S.A.; elle comporte une sélection et une discrimination entre les individus qui atteint des limites qui arrivent même à être aliénantes. Les modules de production deviennent toujours plus dépersonnalisés, la main-d'oeuvre est sujette - à tous les niveaux - à une mobilité extrêmement poussée et continue, non seulement d'un emploi à un autre pour suivre les exigences des investissements qui se déplacent d'un lieu à un autre, à la poursuite de secteurs productifs toujours plus avancés.

Les Américains sont en train de vivre cette transformation de leur société avec un esprit d'initiative de «nouvelle frontière» qui rentre pleinement dans leur type de culture, mais qui est étranger à nous autres Européens.

Les rails sur lesquels roule ce train semblent porter vers une sélection internationale de l'activité. Un bon nombre d'industries traditionnelles de base non seulement n'ont plus de perspective de développement, mais tendent également à se comprimer d'une façon draconienne avec une très forte élimination de main-d'oeuvre. Ce phénomène est tout d'abord dû à une concurrence étrangère dont le coût de production (et surtout de main-d'oeuvre) est inférieur; ensuite, au développement de l'automatisation qui tend, pour réduire les coûts, à éliminer l'élément le plus important: l'homme.

Le fait que le dollar ait atteint des niveaux trop élevés par rapport à sa valeur réelle (un surplus de 25% au moins) rend les produits américains non compétitifs non seulement sur les marchés internationaux, mais même sur le marché interne. Par conséquent, les investissements, étant à la recherche du profit, se déplacent toujours plus dans les secteurs primaires de production de biens au tertiaire qui ne fournit que des services.

Quand notre regard passe à l'examen des répercussions sociales de ce type de reprise, nous ne pouvons pas ne pas rester frappés par les aspects dramatiques et pernicieux que celle-ci produit tant au niveau de l'emploi que dans la destruction de cette couche sociale moyenne qui a constitué jusqu'à présent la moelle épinière de la société américaine.

L'accélération anormale de la transformation de la société américaine est en train de pousser vers la mise en marge économique une frange extrêmement importante de «cols blancs» qui possèdent, peut-être, une voiture et une maison, mais qui sont restés sans travail et qui ont épuisé toutes leurs réserves en liquides, d'où le recours toujours plus souvent aux cantines commune mises sur pied par des organismes d'assistance publics et privés.

Le nombre des pauvres atteint désormais, aux U.S.A. le chiffre impressionnant de 23 millions, soit un dixième de la population; et ce chiffre continue à s'accroître. Il est opportun de ne pas oublier, cependant, qu'est considéré comme «pauvre», dans ce pays, celui qui a un revenu inférieur à 9 500 dollars par an.

Il est incontestablement nécessaire d'accrocher l'Europe au train de la reprise; mais nous ne sommes pas d'accord sur le parcours que la locomotive étasunienne entend emprunter.

Et nous désirons en discuter, dans l'intérêt de tout le monde.

## LA DEFENSE DE L'EUROPE DANS LA TROISIEME REVOLUTION INDUSTRIELLE

La capacité intellectuelle, chez l'homme, est fonction du besoin de satisfaire les exigences primaires de survie de l'individu et de l'espèce et son développement dépend du stimulus que constituent les besoins toujours croissants.

Jusqu'au moment où l'objectif de la civilisation industrielle ayant été de réduire l'effort physique de l'homme au cours des différentes phases de production des biens nécessaires à satisfaire les besoins, et, d'un autre côté, cette réduction étant contrecarrée par la demande d'une application mentale toujours croissante, nous pouvions affirmer que tout ce processus rentre dans l'ordre naturel de développement et d'évolution de l'espèce.

Mais à partir du moment où l'homme introduit, au cours de la troisième révolution industrielle, dans les cycles de production, des machines «pensantes» capables non seulement de le remplacer dans l'effort physique, mais même dans l'action de pensée, nous devons logi-

quement retenir que la conséquence sera la suivante: le stimulus cessant, l'évolution de l'espèce entendu comme masse cessera, elle aussi, et nous assisterons, après une certaine période de pause, à un processus involutif ou de dégénération qui impliquera la disparition de l'espèce elle-même, à moins que n'interviennent des facteurs de bouleversement profond (comme un conflit mondial) causés par la destruction des éléments de troubles du cycle évolutif, c'est-à-dire des machines «pensantes».

Même s'il est bouleversant, le tableau que nous venons de brosser est incontestablement exact du point de vue biologique. C'est volontairement que nous avons souligné l'éventualité que le phénomène de cessation de l'évolution frappe la masse, car en seront exemptes - tant que cela sera génétiquement possible - les franges restreintes des opérateurs superspécialisés qui serviront les nouveaux dieux-robots.

Mais pour ne pas être accusés d'avancer des suppositions de science-fiction, limitons-nous à examiner quelles pourront être, actuellement ou à court terme, les répercussions sociales d'une troisième révolution industrielle se développant en toute liberté, sans aucun frein.

---

### LES PROBLEMES SOCIAUX

---

La troisième révolution industrielle est née dans une petite région de la Californie du mond - la Silicon Valley - une aire de 400 Km<sup>2</sup> à peine entre San Francisco et San José où se trouve, actuellement, la plus forte concentration d'industries électroniques du monde, avec plus de 2.800 entreprises occupant plus de 200 000 techniciens hautement spécialisés.

Cette zone est devenue le symbole de l'inauguration d'une nouvelle ère dans l'histoire de l'Occident, comme Manchester, en Grande-Bretagne, le devint, autrefois, au cours de la première révolution industrielle et la Ruhr, en Allemagne, et Pittsburg, aux U.S.A., le furent lors de la deuxième.

Mais l'explosion de ce phénomène qui a inauguré la troisième révolution industrielle ne s'est pas manifestée, comme il était logique de le prévoir, aux Etats-Unis, où elle avait commencé, mais bien au Japon.

Ce pays, habité par un peuple-fourmi extrêmement laborieux, discipliné et limité dans la demande de biens de consommation, s'est trouvé, dans l'immédiat après-guerre, dans la nécessité de procéder à la reconstruction quasi totale de son appareil industriel.

Il choisit, comme modèle, ce que l'industrie américaine avait créé de plus avancé sous la poussée de la demande du formidable appareil de guerre américain. Copiant et appliquant dans tous les secteurs - et même en apportant des améliorations - la technologie des U.S.A., juste au moment où le géant américain tendait à diminuer le rythme de rénovation de ses installations, le Japon, en espace de vingt ans à peine, a pris la tête du développement technologique mondial et a surpris tous les marchés qu'il a pu, par la suite, envahir avec un flot de production de biens à faible coût et d'une technique à l'avant-garde.

C'est dans ces conditions particulières de privilège que le Japon a pu réaliser, sur son territoire, la troisième révolution industrielle avec des répercussions sociales, tout au moins pour le moment, presque toutes positives.

Lorsqu'on évaluera de la prévision de l'importance de l'impact social de cette révolution au sein des nations européennes, il sera donc absolument erroné de penser que l'expérience japonaise puisse être prise comme modèle pour l'Europe, comme le pensaient les futurologues français Dauzin et Servan-Schreiber, ou même pour le monde, comme le pensait Servan-Schreiber.

Parmi les hommes politiques européens, le président socialiste français est celui qui semble, avec sa rigueur stricte et logique, avoir compris l'exigence de récupérer au plus tôt le retard de son pays vis-à-vis de la troisième révolution industrielle.

C'est avec tristesse que nous devons constater, cependant, que le président Mitterrand - d'après ce qu'il apparaît pour le moment, tout au moins - affronte le problème, en bon Français, en termes nationalistes et ne se rend pas compte de la catastrophe qui s'abattra sur l'Europe communautaire si toutes les nations membres ne s'accordaient pas pour réunir

tous leurs efforts dans la reconquête de l'écart technologique qui est en train de la situer hors de la concurrence mondiale.

Et, lors de sa récente visite aux Etats-Unis, l'étape la plus significative de son voyage n'a pas été Washington, mais San Francisco, où il a voulu rencontrer les principaux personnages des ensembles industriels de Silicon Valley.

Cette rencontre, et le débat qui s'en est suivi, a démontré que le renouveau technologique de la France et, par suite, des nations européennes, ne peut absolument pas prendre comme exemple ce qui s'est passé à Silicon Valley et donc le modèle américain, parce qu'actuellement il manque, dans le vieux continent, l'ensemble d'éléments sociaux et économiques qui a permis, aux Etats-Unis, d'effectuer cette réalisation et il manque, en particulier, dans les nations européennes:

- une étroite coordination et un échange continu entre la recherche scientifique universitaire et le monde industriel;
- une souplesse qui permette aux processus d'expérimentation, sans entraves bureaucratiques, un échange d'idées complet et ouvert;
- une classe dirigeante audacieuse, capable de procéder à de profondes innovations et d'en accepter tous les risques et les incertitudes que cela comporte;
- l'absence d'un venture capital, c'est-à-dire d'un capital disposé à investir, même lorsque le pourcentage de risque est élevé;
- enfin, la possibilité de disposer d'un marché ouvert et de masse, dimension que n'a certainement pas la France à elle seule et que l'on ne trouve même pas dans l'actuelle Communauté Européenne, encore incapable de se donner une structure unitaire sur le plan des rapports économiques et de la recherche technologique elle-même.

Tout le monde doit être convaincu, en Europe, que la troisième révolution industrielle ne peut pas se faire avec une loi ou avec un dirigisme national planificateur, mais en redonnant aux éléments individuels un rôle de premier plan et à la société européenne unie toute la mobilité et l'ouverture qui lui a été totalement niée par les syndicats européens, frappés par un manque absolu de clairvoyance.

Il est certain que le passage d'un ère à une autre crée des déséquilibres profonds à court et à moyen terme, qui ne peuvent pas être absorbés par le simple automatisme du marché étant donné la composante sociale qui les domine et qui exige donc une politique économique avisée qui soit en mesure de piloter, sans secousses, la restructuration globale de l'appareil de production.

---

## L'EUROPE ET LA TROISIEME REVOLUTION INDUSTRIELLE

---

Nous avons déjà dit qu'il n'est pas possible, pour l'Europe, - dans la réalisation de la troisième révolution industrielle - de prendre exemple du premier de la classe, le Japon, qui est parti avec une bonne avance et dans des conditions qui doivent être jugées optimales et uniques.

Le pôle technologique le plus avancé des U.S.A. - la Silicon Valley - ne peut pas, lui aussi, être reproduit dans le vieux continent qui est pourtant monté - il ne pouvait pas faire autrement - dans le convoi tracté par la locomotive américaine et qui se berce dans l'illusion que tous ses problèmes - de l'inflation, du chômage et du déclin économique - peuvent être résolus parce que le train est désormais parti et que l'OCDE prévoit pour lui, pour l'année 1984, un taux d'accroissement du produit industriel brut de 3,5%.

Mais ne nous lançons pas dans le domaine, toujours tellement douteux, des études économiques et limitons-nous à ce qu'ont écrit Michel Albert et James Ball dans leur rapport, désormais célèbre, que leur avait commandé le Parlement Européen.

Ces auteurs y affirment: «Les erreurs commises par l'Europe lui coûteront cher; mais qu'elle n'en commette pas encore une autre bien plus grave qui consisterait à se fier aveuglément à la reprise conjoncturelle des Etats-Unis pour sortir de l'impasse».

*L'Europe est déjà concernée dans le processus de la troisième révolution industrielle, mais elle ne peut pas se faire tractée trop longtemps par la locomotive américaine; au contraire, le temps qui lui reste est très court pour qu'elle entreprenne une action pour récupérer, avant tout, sa crédibilité comme élément de pointe dans le progrès mondial, action qui ne peut être réalisée qu'en «changeant de voie» c'est-à-dire en décidant d'une façon très nette, de donner à la troisième révolution industrielle une dimension nettement européenne.*

*C'est une action qui ne peut certes pas être entreprise du jour au lendemain; elle exige un changement profond de mentalité et une prise de conscience précise de la gravité des problèmes que comporte la situation.*

*Nous nous trouvons en face d'un défi dont nous autres, les Européens, n'avons pas encore saisi pleinement la portée, parce qu'il s'agit de quelque chose de nouveau qui n'a pas de précédents dans le passé. Pour la première fois, dans l'histoire de notre civilisation, l'Europe se trouve dans les conditions de ne pas être à la tête du développement technologique mondial, mais, bien au contraire, d'être contrainte à une action de récupération qui n'est ni simple, ni rapide, mais qui est certainement indispensable, si nous ne voulons pas voir précipiter toute la société européenne vers un déclin que l'on ne pourra plus arrêter et qui pourrait se révéler définitif.*

---

### —LA COMPOSANTE SOCIALE—

---

*Il manque - ou, tout au moins, il n'est pas suffisamment pris en considération, dans le célèbre «Rapport Albert-Ball» et, encore plus, dans les hypothèses de solution que Michel Albert avance dans son autre livre «Un pari pour l'Europe» - les retombées sociales que peuvent avoir sur les masses de travailleurs en Europe les solutions envisagées.*

*Comme nous l'avons déjà vu, tant le travailleur américain, habitué à travailler avec «un esprit de frontière», que le travailleur japonais sont bien loin de la mentalité du travailleur européen moyen qui est doté d'une capacité d'adaptation remarquable lorsqu'il est contraint d'agir hors de son milieu naturel, mais qui perd cette qualité propre lorsqu'il opère sur son territoire où il est guidé et protégé par des syndicats généralement fortement politisés.*

*C'est justement en considération de ces qualités particulières de la composante sociale européenne, et donc des retombées particulières que le progrès technologique pourrait avoir sur celle-ci, que l'Europe devra savoir choisir sa propre voie pour réaliser les phases de «sa» troisième révolution industrielle.*

*L'introduction de technologies toujours plus sophistiquées et de robots toujours plus «intelligents» ne doit pas dépasser la limite physiologique au-delà de laquelle le bonheur de l'homme est attaqué.*

*Le progrès technologique doit libérer l'homme de ce qui constitue - appelons-la ainsi - «la composante amère» de son travail; une ultérieure invasion de la technologie ferait perdre à l'homme la satisfaction de la réalisation productive et de la créativité et, à la fin, elle le ferait se sentir inutile et le rendrait donc malheureux.*

*Si l'Europe saura faire un choix qui humanise le nouveau bond en avant de la civilisation, tout en le freinant juste assez pour que le progrès technologique demeure toujours asservi à l'homme afin d'en améliorer ses conditions de vie sans l'écraser, elle aura rendu un grand service à l'humanité parce que toutes les autres nations seront obligées, dans un temps plus ou moins bref, de la suivre sur cette voie et l'apocalyptique «1984» d'Orwell ne restera vraiment qu'une prophétie de ce «qui aurait pu se passer».*

---

### INCOMPATIBILITE ENTRE L'ETAT-PROVIDENCE ET LA TROISIEME REVOLUTION INDUSTRIELLE.

---

*Pour pouvoir être mise en pratique, la troisième révolution industrielle exige une intervention extrêmement limitée de l'Etat; mais pour se dérouler, elle a besoin, par contre, d'une*

société souple et ouverte, une diminution la plus vaste possible, dans le secteur public et privé, des barrières bureaucratiques, une mentalité syndicale de troisième génération, réceptive et sensible à l'évolution réelle des problèmes sociaux, une disponibilité ample de capitaux de risque et, enfin, d'une forte volonté politique qui mette fin à l'assaut démagogique contre la libre entreprise et qui sache faire une proportion entre les principes de liberté auxquels il est impensable de renoncer et les exigences sociales justifiées.

Il s'est développé, au cours des cinquante dernières années, dans l'Occident européen et aux U.S.A., un système d'assistance publique qui a envahi une infinité de secteurs, comme si le citoyen était absolument incapable d'évaluer ses besoins et de s'organiser d'une façon adéquate pour les résoudre individuellement, ou, si nécessaire, avec des formes associatives diverses.

Il est absolument incroyable que le citoyen n'ait plus été considéré, dans des pays démocratiques fondés sur des principes libéraux, mais une entité souveraine capable d'autodécision, mais comme un sujet - de basse catégorie - à qui il est indispensable que l'Etat dispense la tutelle la plus large.

C'est ainsi que l'Etat s'est assumé la tâche de lui fournir des maisons, des écoles, des hôpitaux, des théâtres, des équipements sportifs, des transports urbains et extra-urbains et de gérer et de les rendre obligatoires des services sanitaires, d'assistance et de retraite, au point d'arriver à organiser et à gérer des loteries nationales et autres qui sont certainement des jeux peu moraux et plus ou moins de hasard, sous des formes de monopole.

Cette forme de redistribution coercitive du revenu mise en place par l'Etat-providence non seulement attente au principe démocratique et à la liberté individuelle, mais a réduit l'efficacité et la croissance du système économique et est arrivé, avec ses gaspillages et ses coûts élevés, aux résultats pervers suivants:

- elle a absorbé des parts croissantes du revenu national, au point de dépasser la cote d'alerte de 50%;
- elle a poussé, comme voie de conséquence, la fraude fiscale, tout au moins partielle, chez toutes les catégories productives pour lesquelles cela a été possible comme système d'auto-défense, par une imposition jugée excessive pour les mauvais services publics offerts en contrepartie;
- pour faire face aux coûts croissants de formes de retraite et d'assistance dispensées sans aucune prudence et d'autres formes pseudo-sociales de retraite anticipée, de chômage technique et de subsides aux chômeurs, elle a élevé la participation de l'entreprise au coût du travail salarié au point de dépasser 100% la quote-part nette de la rémunération effective;
- malgré le niveau élevé de taxation, la gestion ruineuse de l'énorme complexe des services et des entreprises publiques comporte des déficits astronomiques du bilan de l'Etat, déficits qui sont couverts avec le système pervers de l'endettement public qui dévie, étant donné l'épargne qui est alléchée par les taux élevés, de l'investissement productif cette épargne justement. Il est donc impossible d'augmenter le nombre d'emplois et de réaliser les innovations technologiques sans lesquelles cesse le progrès technique et baisse la capacité de concurrence au niveau international.

Il est donc évident que la forme d'assistance de l'Etat est absolument en contraste avec les principes nécessaires pour entamer, sous une forme concrète, la troisième révolution industrielle.

Ses maux sont, heureusement, désormais connus de tous et sa désagrégation a commencé partout, en Occident, même si de nombreuses résistances sont opposées par les forces politiques malades de populisme et par les organisations syndicales qui leur sont, de toute façon, subordonnées.

---

#### C'EST CELA, LA SOCIÉTÉ DU FUTUR?

---

L'homme, au début de la première révolution industrielle, contempla avec haine la

machine qui le remplaçait dans son travail et le geste de Fred Ludd, qui brisa à coups de marteau le métier à tisser mécanique qui avait pris sa place, a donné le nom de «luddisme» à ce type de rébellion.

La méfiance initiale de l'homme diminue peu à peu, au fur et à mesure que les machines le libèrent des aspects les plus pénibles du travail et cette méfiance se transforma en admiration devant les nouvelles possibilités qu'elles lui faisaient envisager. Puis cette admiration a fait graduellement place à un sentiment d'animosité lorsque l'homme - en utilisant toujours des machines de plus en plus complexes - finit par se sentir conditionné par la machine qui ne le servait plus, mais qu'il était appelé à servir.

La troisième révolution industrielle dont la gestation devait ouvrir à notre société la civilisation post-industrielle, sous l'apparence de solutions miraculeuses, met en évidence les aspects dramatiques de l'opposition existant entre l'homme et le développement trop rapide de la technologie.

La phase de réalisation de cette révolution apparaît toujours comme une période de crise extrêmement difficile pour la génération qui est engagée à la réaliser et qui a déjà commencé à payer un prix élevé du point de vue chômage et désadaptation.

Cette société aura certainement subi, à la fin, une transformation profonde dont les aspects ne sont toutefois pas prévisibles et qui même, tout comme le processus de transformation qui semble avoir commencé, pourraient pas être tous positifs.

On peut se demander, en effet, si le résultat final ne sera pas celui d'une société exclusivement utilitaire et donc matérialiste, où l'homme vivra dans un semblant de bien-être au sein duquel il vivra, cependant, extrêmement malheureux parce qu'il se sentira en réalité uniquement un marginal ou, pis encore, un parasite inutile et involontaire.

C'est cela la société du futur que nous sommes en train de construire?

---

## LA DEFENSE DE L'HOMME HYPOTHESE POUR UNE POSSIBILITE DE SOLUTION

---

Nous refusons, quant à nous, un résultat final pareil. L'Homme doit rester le sujet actif de tout le processus productif de la Société; il doit continuer à être l'auteur de son bien-être, à créer le progrès, mais sans être dominé.

Parvenir aux qualifications nécessaires pour être utilisé dans les technologies toujours plus de pointe n'est pas à la portée de tout le monde; d'autre part, ce genre de marché ne pourrait pas offrir d'emplois au niveau de la masse. Actuellement, la grande émulation pour l'application des technologies d'avant-garde dans les processus de production est constituée, surtout, par des facteurs économiques.

Dans nos marchés, le mot d'ordre est de produire toujours plus de biens à des prix toujours plus bas; et comme dans nos sociétés occidentales le coût du travail représente généralement la charge la plus élevée, la poussée technologique est surtout destinée vers des installations de cycles de production de machines hautement sophistiquées qui sont, malgré leur coût élevé, économiquement intéressantes, car elles sont en mesure, avec des rendements élevés, de remplacer de larges franges de main-d'oeuvre.

Le problème, à notre avis, est donc le suivant: comment créer un standard d'équilibre économique entre le travail humain et les machines pour qu'au-delà d'un niveau déterminé, l'installation de la machine qui se substitue à l'homme ne soit plus rentable.

Le coût global du travail salarié est constitué par divers éléments que nous considérerons comme divisés en deux groupes: le premier, que nous indiquerons comme «agglomérat de coût A» comprend tout ce qui représente la rétribution monétisée nette de la prestation de service et la seconde, que nous désignerons comme «agglomérat de coût B», dans lequel on retrouve toutes les charges, même celles qui pèsent sur la production, se référant à cette prestation (charges sociales, de sécurité sociale, quotes-parts de réserve d'indemnité de départ, etc.), ainsi que les retenues à la source pour des impôts sur le revenu du salarié que l'employeur est tenu d'effectuer pour le compte de l'Etat.

*L'agglomérat de coût B représente actuellement plus de 50% du coût global du travail salarié et tend à augmenter pour ajuster les sommes destinées aux caisses de prévoyance au prolongement de la durée moyenne de la vie et, par suite, de la durée de la retraite.*

*Notre hypothèse n'a pas, comme base, une diminution des salaires, mais une atténuation du coût global du travail en transférant à d'autres éléments de la production des charges sociales et, éventuellement, également une part de l'impôt sur le revenu concernant le salaire proprement dit, c'est-à-dire des éléments qui constituent «l'agglomérat B».*

*Un mécanisme de ce genre, même si ce n'est pas avec les finalités que nous allons suggérées, a été réalisé, depuis longtemps, avec la fiscalisation des charges sociales; il s'agit d'un système qui allège le coût à l'entreprise en le mettant sur le compte du bilan de l'Etat.*

*Nous envisageons, par contre, l'imposition d'une taxe sur les machines automatisées qui remplacent, d'une façon plus spécifique, la main-d'oeuvre, une taxe progressive liée à la productivité du moyen et qui trouverait sa justification comme impôt direct sur le revenu procuré par la machine elle-même.*

*Actuellement, et en toute tranquillité, nous payons pour nos voitures une vignette proportionnée à la cylindrée ou aux chevaux du moteur et nous sommes soumis à un prélèvement fiscal considérable, car l'Etat frappe les carburants, qui est en corrélation avec la productivité exprimée en kilomètres de notre voiture.*

*Le principe proposé est donc, en réalité, moins innovateur qu'il n'apparaît au premier abord.*

*La taxation de la productivité de la machine et l'allègement du coût de la main-d'oeuvre, ont une finalité exclusivement destinée à créer l'équilibre économique entre les deux éléments productifs; mais cette taxation ne devra pas être punitive pour le développement technologique, mais être l'instrument avec lequel notre société du futur pourra dominer et guider son propre progrès en évitant d'en être déshumanisée et, par suite, emportée.*

*Rome, mai 1984.*

*R.C.M.*

## LA COOPERATION EUROPEENNE EN 1984

par W. Van Eekelen  
(Secrétaire d'Etat néerlandais)

C'est avec grand plaisir que j'ai accepté l'invitation qui m'a été faite de prendre la parole ce soir, pour vous faire part de quelques considérations sur la coopération européenne en 1984 et - vous le comprendrez - sur l'optique des Pays-Bas.

### COOPERATION EUROPEENNE —

Après une période de démarrage marquée de nombreux succès, période qui dura une quinzaine d'années, on assista au début des années soixante-dix à un net ralentissement du processus d'intégration. C'est à cette époque que se sont bloquées les négociations sur l'instauration d'une Union économique et monétaire, plus connue sous le nom de Plan Werner. La crise du pétrole marqua le début d'une récession économique mondiale qui n'a pas manqué d'avoir des effets négatifs sur la volonté de coopération des partenaires européens. L'adhésion du Royaume-Uni, du Danemark et de l'Irlande amena de nouveaux problèmes dans la Communauté et réduisit sa capacité à prendre des décisions.

Je n'oublie certes pas les importantes décisions qui ont été prises depuis le début des années soixante-dix; je songe par exemple au système monétaire européen, à l'adhésion de la Grèce et à la politique commune dans le domaine de la pêche. Il n'en reste pas moins que l'enthousiasme des débuts et la volonté politique de renforcer l'intégration européenne se sont lentement émoussés. Cette évolution s'est accélérée par le fait que le Royaume-Uni et, dans son sil-

lage, d'autres Etats membres se sont insurgés de plus en plus contre le déséquilibre entre leur contribution aux ressources propres de la Communauté et les avantages matériels dont ils profitaient directement du fait de leur appartenance à cette même Communauté. Ce problème du déséquilibre entre les avantages et les charges coïncida avec un élément nouveau dans l'histoire de la Communauté, à savoir le fait que les ressources propres fondaient à vue d'oeil.

Nous sommes aujourd'hui confrontés à un ensemble complexe de problèmes dont la solution sera déterminante pour l'avenir, voire pour la survie même de la Communauté. Par le passé, les communautés se sont régulièrement trouvées dans des situations particulièrement difficiles. Mais à chaque fois on a pu trouver des solutions aux problèmes qui se posaient. Aujourd'hui, en revanche, c'est une véritable épée de Damoclès qui est suspendue au-dessus de la Communauté: les ressources propres menacent d'être épuisées, ce qui bloquerait automatiquement toute la machine communautaire.

Je vous épargnerai la description des effets qu'une telle éventualité aurait pour l'Europe. Il est évident que ces effets ne se limiteront pas au seul domaine économique, mais qu'ils toucheront également d'autres

formes de coopération. Le climat politique en Europe pourrait s'en trouver altéré et notre vieux continent tomber dans le morcellement et la division que l'Europe a connus pendant tant de siècles.

Mais il n'est pas encore trop tard.

## L'UNITE EUROPEENNE

En effet, nous en sommes arrivés à un moment où il nous faut repenser une coopération pour laquelle nous avons créé le cadre formel dans les années cinquante par l'adoption des Traités de Paris et de Rome. Il n'y a rien d'inquiétant en soi à examiner ensemble après un certain temps dans quelle mesure les objectifs et les réalisations d'une organisation telle que les Communautés européennes sont encore conformes aux réalités nouvelles.

C'est que le monde de 1984 est loin d'être le même que celui du milieu des années cinquante. Il est donc indispensable d'adapter et de réorienter la politique si l'on veut que les Communautés puissent conserver leur vitalité et leur dynamisme.

La question centrale qui se pose dans le processus d'adaptation de la politique et qui apparaît en filigrane dans toutes les discussions sur l'avenir de l'Europe est, à mon sens, l'idée que les Etats membres se font de la nature et de la fonction même des Communautés. Lorsque les six Etats fondateurs signèrent le Traité de Rome, ils partageaient à peu de chose près une même conception du rôle de la Communauté à l'égard des Etats membres. Cette conception se reflète par exemple dans les dispositions relatives aux institutions des Communautés, aux décisions majoritaires et au rôle du Droit européen. Les Etats membres acceptaient dans une certaine mesure de subordonner une partie de leur souveraineté nationale à une autorité supérieure, dont ils faisaient eux-mêmes partie.

Pareille conception aurait été impossible si les Etats membres avaient voulu maintenir intégralement la primauté de leur souveraineté nationale.

## L'OPTIQUE NEERLANDAISE

S'adressant au Parlement européen, le

16 février dernier, Sa Majesté la Reine Beatrix a tenu à propos de la relation entre la Communauté et les Etats membres des propos dignes de réflexion.

Vous me permettrez d'en citer quelques passages parmi les plus lourds de signification, notamment celui où Sa Majesté la Reine évoquait l'unité de l'Europe.

*«L'unité de l'Europe est l'objet de nombreux malentendus. Pendant trop longtemps, on a cru que le développement de la Communauté européenne était comparable au processus de croissance d'un Etat. Or, l'objectif de la Communauté n'est pas d'opérer un transfert total de la souveraineté nationale à un nouvel Etat englobant tout et tout le monde, mais au contraire de créer un équilibre entre compétences nationales et compétences communautaires».*

Les Traités avaient prévu à l'époque un mécanisme permettant de garantir les intérêts de tous les partenaires et de les harmoniser à la fois les uns par rapport aux autres et par rapport à l'intérêt collectif. Nous touchons ainsi au noeud du problème auquel se trouvent confrontés aujourd'hui et les Etats membres et la Communauté. C'est ce que relevait aussi la Reine Beatrix dans son allocution au Parlement européen, lorsqu'elle disait:

*«Les Traités européens eux-mêmes prévoient un système mûrement pensé dans lequel le processus de prise de décision fait droit aux intérêts généraux comme aux intérêts particuliers de tous les Etats membres, grands et petits. Quoi qu'il en soit, il est, dans tout processus de prise de décision, plus important de convaincre que de vaincre.*

*Il n'est pas exclu qu'à court terme les intérêts de certains Etats membres puissent être en contradiction avec ceux d'une Europe unie. Mais si nous comprenons bien nos intérêts, il apparaît qu'à long terme ils sont complémentaires. Bruxelles, Luxembourg et Strasbourg ne sont pas des pôles opposés des sièges de gouvernement des divers Etats membres, mais constituent avec eux un tout indissociable. Bien qu'à des endroits différents, tous servent le même intérêt».*

Ces quelques phrases résument fort bien tout à la fois le problème de l'unité européenne et la voie sur laquelle il faut s'engager pour trouver une solution. Toutes les considérations à court terme, de caractère

national, provincial, local ou sectoriel, constituent des entraves à l'unité de l'Europe. L'Europe ne pourra préserver cette fonction traditionnelle - à laquelle elle est si profondément attachée - de centre d'activités spirituelles et économiques dans le monde, si elle est divisée de l'intérieur et si elle laisse prévaloir l'intérêt de chacune de ses composantes sur celui de l'ensemble.

Il existe entre les Dix des différences considérables de caractère économique, social et administratif, qui exercent incontestablement une influence sur la politique communautaire. Mais cela ne signifie pas que les différences au niveau du développement devraient constituer le critère premier de la politique communautaire, ni qu'elles pourraient être invoquées comme excuse pour déroger dans une large mesure au principe selon lequel tous doivent participer ensemble et au même titre à la solution des problèmes communautaires.

#### D'ATHENES A BRUXELLES —————

Je voudrais à présent m'arrêter un instant avec vous à la situation où se trouvent les négociations au sein des Communautés après l'échec du sommet d'Athènes et avant la réunion du Conseil européen de Bruxelles.

Vous n'ignorez pas qu'il s'agit de trouver des solutions à un vaste ensemble de problèmes étroitement liés les uns aux autres, en particulier la révision de la discipline financière en ce qui concerne les dépenses de la Communauté, une correction des déséquilibres budgétaires pour le Royaume-Uni et la République fédérale d'Allemagne et l'élaboration de politiques nouvelles.

Permettez-moi de vous exposer brièvement les conceptions des Pays-Bas sur ces divers problèmes, en commençant par la question des ressources propres.

A première vue, on pourrait croire que le problème de l'insuffisance des ressources propres de la Communauté pourrait être résolu par un accroissement de la contribution des Etats membres au budget de la Communauté. En effet, il serait alors possible de poursuivre dans les mêmes conditions la politique actuelle et même de mettre en oeuvre une nouvelle politique. Mais le gouvernement néerlandais estime qu'avant de cher-

cher à accroître les ressources propres, il faudrait commencer par mettre de l'ordre au sein même de l'appareil communautaire. Si la Communauté veut, au cours des années à venir, sortir de l'impasse actuelle, il faudra d'abord mieux maîtriser les dépenses communautaires, tout en cherchant une solution structurelle aux déséquilibres qui se font jour dans la politique communautaire. Sans même parler des sacrifices financiers qu'un relèvement de la contribution entraînerait pour les différents budgets nationaux, le gouvernement néerlandais est intimement convaincu qu'un accroissement pur et simple des ressources propres ne constituerait qu'un semblant de solution aux problèmes réels. Nous nous trouvons devant un exemple classique d'une opposition entre le court terme et le long terme.

L'heure est venue de fixer des priorités plus précises dans la politique communautaire et d'en tirer les conséquences qui s'imposent au niveau du financement. Ce souhait exprimé depuis longtemps par les Pays-Bas commence à trouver un écho auprès d'autres Etats membres. Parallèlement, il faut davantage prendre conscience au sein de la Communauté que les moyens financiers ne sont pas illimités et que l'Europe se rend à elle-même un mauvais service si elle donne l'impression de gérer à la légère les moyens financiers dont elle dispose. Un déplacement des priorités et une gestion plus économe du budget sont des conditions essentielles au maintien de la volonté politique de coopération entre les Dix et d'une assise politique suffisante auprès de l'électorat européen. C'est là une considération qui revêt une importance toute particulière en cette année où le Parlement européen sera élu pour la deuxième fois au suffrage universel direct.

Les Pays-Bas estiment que l'accroissement inévitable des ressources propres de la Communauté doit être mis à profit pour renforcer la discipline financière au sein de la Communauté, discipline qui a souvent fait défaut par le passé. Car nous ne pouvons pas nous permettre, ni au niveau national, ni au niveau communautaire, de gaspiller les deniers publics.

J'en arrive au domaine de la politique agricole commune, qui occupe une place centrale dans les discussions. Cette politique

représente un acquis essentiel de l'intégration européenne et constitue un élément de cohésion entre les Etats membres, non seulement pour les agriculteurs, mais aussi pour tous les Européens.

Si les principes fondamentaux de la politique agricole commune conservent toute leur valeur pour l'avenir, la manière dont cette politique a été appliquée dans la pratique prête le flanc à la critique. Même si on fait abstraction des problèmes financiers actuels de la Communauté, il faut bien reconnaître que l'évolution des coûts de la politique agricole posait un grave problème. En effet, quel autre secteur de la vie économique aurait pu se permettre d'ignorer superbement le mécanisme du marché et la loi de l'offre et de la demande, comme l'agriculture a pu le faire sous le couvert de l'Europe verte!

Les Pays-Bas sont d'avis que la croissance des dépenses agricoles doit être mieux maîtrisée, en ce sens que leur taux de croissance doit être inférieur à celui des ressources propres de la Communauté. Cette idée, lancée lors du Conseil européen de Londres en novembre 1981, n'a cessé de gagner du terrain depuis lors. Il nous semble que cet objectif devrait être défini de la façon la plus concrète possible.

Nombreux sont ceux qui se sont étonnés que ce soient précisément les Pays-Bas qui oeuvrent avec tant de force pour une meilleure maîtrise des dépenses agricoles.

Dans ce sens, les Pays-Bas ont été les premiers à se déclarer disposés à réduire leur production de lait, malgré le sacrifice important que cela entraîne pour les paysans. Si l'on ne trouve pas de solution aux problèmes qui menacent actuellement la Communauté, on court le risque de voir s'instaurer une situation qui nécessitera des interventions beaucoup plus profondes et qui pourrait compromettre la survie même de la Communauté.

Les Pays-Bas plaident toutefois avec insistance en faveur de mesures équilibrées dans le domaine agricole; et quand je dis mesures équilibrées, cela signifie qu'en principe tous les secteurs de l'agriculture doivent se voir imposer des mesures d'économie et de maîtrise des coûts.

Je ne peux m'empêcher de prendre fermement position contre l'argument selon

lequel certains Etats membres pourraient être exemptés de l'application de mesures de réforme dans les secteurs agricoles où ils n'ont pas encore atteint un niveau d'autosuffisance complète. En effet, c'est là un argument qui se fonde sur une négation fondamentale du principe même du Marché commun et de la responsabilité commune à l'égard des problèmes auxquels nous sommes tous confrontés. C'est un argument qui pourrait finalement conduire à une autarcie nationale complète pour tous les produits dans tous les domaines, de l'agriculture comme de l'industrie, ce qui signifierait en fin de compte la ruine de la Communauté. La politique agricole doit évidemment, en règle générale, tenir compte, davantage que par le passé, des réalités de l'offre et de la demande dans tous les secteurs de production. Mais les Pays-Bas ne sauraient donner leur accord à des mesures visant à sanctionner l'efficacité dans l'agriculture par une différenciation des prélèvements ou de toute autre manière. Comment l'Europe pourrait-elle jamais espérer soutenir la concurrence face à ses grands rivaux économiques dans le monde si elle se mettait à punir la productivité au sein de la Communauté?

L'adoption de politiques nouvelles n'est d'ailleurs pas seulement nécessaire pour mieux répartir entre les Dix les avantages et les charges de l'appartenance à la Communauté. Elle doit aussi permettre de développer davantage certains domaines jusqu'ici trop négligés, ce qui n'a pas manqué de nuire à l'image des Communautés.

Ainsi, les Pays-Bas sont-ils tout particulièrement attachés au parachèvement de la politique de libre circulation à l'intérieur de la Communauté, qui constitue - vous le savez - l'un des objectifs centraux du Traité de Rome. Nous connaissons encore aux frontières toutes sortes d'entraves nationales, de plus en plus mal acceptées par les citoyens européens. Les événements auxquels nous avons assisté ces dernières semaines sur les routes européennes illustrent parfaitement la résistance de plus en plus grande que suscitent les entraves douanières. Et c'est bien compréhensible, car tout se passe comme si en 1984 nous ne connaissions pas une Union Douanière, mais une Union des Douaniers.

Il est de la plus haute importance que les gouvernements comprennent qu'au sein des Dix l'opinion publique et les entreprises souhaitent, et à juste titre, voir respecter les promesses contenues dans le Traité de Rome. Et, en cette année d'élections européennes, il sera particulièrement difficile d'expliquer aux électeurs européens pourquoi tant d'entraves subsistent encore aux frontières intérieures de la Communauté. Les transporteurs routiers des différents Etats membres ont montré qu'ils n'acceptaient plus les excuses ni les explications des pouvoirs publics. Ils ont voulu faire sentir très clairement que la circulation doit être libre sur les routes européennes.

## LA COOPERATION TECHNOLOGIQUE

La situation de l'Europe par rapport à ses concurrents étrangers tels que le Japon et les Etats-Unis commence à devenir très préoccupante. En effet, le retard technologi-

que de l'Europe, qui est hautement alarmant, ne résulte pas tant d'un manque de moyens pour la recherche que d'un manque de coopération au niveau européen. Dans bien des cas, les Dix se livrent à une concurrence entre eux au lieu d'essayer de concurrencer les pays tiers.

J'en arrive ainsi à tirer une conclusion qui me semble absolument évidente, à savoir qu'il importe d'accorder la plus haute priorité à de nouveaux terrains de coopération au sein de la Communauté. Nous ne pouvons plus nous contenter d'adapter la politique actuelle, aussi nécessaire que cela puisse être. Après avoir trouvé, lors des Conseils européens de Bruxelles et peut-être de Paris, des solutions aux problèmes consécutifs à l'échec du Conseil d'Athènes, la Communauté devra faire preuve d'un nouvel élan pour s'engager sur des voies nouvelles.

W. Van Eekelen

Secrétaire d'Etat

Extrait de l'allocution tenue à Rome le 5 mars 1984

# LA COOPERATION CULTURELLE EN EUROPE

C'est par l'adoption d'une «Déclaration européenne sur les Objectifs Culturels» ainsi que de Résolutions sur la coopération culturelle en Europe et sur l'importance des nouvelles technologies de communication pour la culture que s'est achevée, le 25 mai 1984 à Berlin, la IV<sup>e</sup> Conférence des Ministres européens responsables des Affaires culturelles. Ont participé à ses travaux des délégations des 23 Etats signataires de la Convention culturelle du Conseil de l'Europe et des observateurs du Canada, de la Yougoslavie et de diverses organisations européennes gouvernementales et non gouvernementales. La présidence était assurée par M. George-Berndt Oschatz, Ministre de l'Education de Basse-Saxe, Président en exercice de la Conférence permanente des Ministres de l'Education des Länder de la République fédérale d'Allemagne.

Concurremment avec la Déclaration européenne sur les Objectifs culturels, c'est le thème «Culture et Technologies de Communication» qui a été au centre des débats. Conscients que les nouvelles mutations technologiques transforment profondément, entre autres, les réseaux de communication, les Ministres ont insisté sur le rôle important dévolu aux technologies de communication en tant que facteur de développement dans l'Ordre économique et culturel, de nature à promouvoir l'entente entre les Européens. Ils ont néanmoins souligné que l'introduction de ces nouvelles technologies devait aller de pair avec un développement de la création et de la pratique artistiques et qu'il fallait, tout en ouvrant davantage les frontières, préserver l'identité culturelle locale, régionale et nationale. Devant la concurrence et l'internationalisation accrues des médias, la coopération entre les pays européens s'avère indispensable.

Une résolution recommande au Comité des Ministres du Conseil de l'Europe d'inviter les gouvernements à favoriser la production de programmes ambitieux en vue d'alimenter les heures d'émission disponibles. Ce faisant, il conviendra de garantir la diversité de l'expression artistique, des formes de communication et des programmes. Il faudra, en outre, maintenir le principe du service public, tout en reconnaissant le rôle de l'initiative privée. Les règles internationales régissant le droit d'auteur devront, elles aussi, être adaptées aux nouveaux progrès technologiques intervenus dans le domaine des médias.

Compte dûment tenu des problèmes propres à tel ou tel pays, qu'ils soient d'ordre économique, géographique ou linguistique, il conviendra de renforcer la coopération directe entre partenaires européens, notamment dans le domaine de la production et de l'échange de programmes, de la création d'industries de programmes de dimension européenne et de la coordination dans la programmation des émissions par satellites. Les Ministres ont également souhaité la tenue, à une date rapprochée, d'une conférence européenne sur une politique harmonisée des médias.

Par la Déclaration européenne sur les Objectifs culturels, les Ministres entendent introduire une dimension culturelle dans tous les domaines de la politique, que ce soit au niveau national, régional ou local. Cette Déclaration part de l'idée d'une identité européenne commune et préconise des mesures visant à faire en sorte que la politique nationale, fréquemment inspirée de considérations économiques et sociales, soit à l'avenir davantage marquée par les objectifs culturels. Parmi ceux-ci figurent l'épanouissement personnel dans la liberté et l'attachement solidaire aux droits de l'Homme, l'accès aux nouvelles technologies de communication et l'utilisation démocratique de celles-ci, ainsi que la création de conditions propices à une meilleure compréhension entre les hommes de culture, de religion et de tradition différentes et entre les générations.

Cette Déclaration est l'aboutissement de six années de travaux. Tout en représentant un compromis, elle préfigure un nouveau système social plus soucieux des valeurs culturelles.

Pour y parvenir, les Ministres recommandent d'incorporer la Déclaration sur les Objectifs culturels à la Convention Culturelle Européenne; ils suggèrent également que l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe et la Conférence permanente des Pouvoirs Locaux et Régionaux de l'Europe en discutent officiellement. Ils demandent enfin que le Conseil de l'Europe continue, en tant qu'institution, à jouer un rôle privilégié dans le domaine de la coopération culturelle.

En raison de la forte proportion de travailleurs étrangers dans de nombreux Etats membres, les Ministres préconisent des mesures visant à préserver la culture des intéressés et de leurs familles, à améliorer la compréhension réciproque et à faciliter la réinsertion de ceux qui désirent retourner dans leur pays.

---



---



---



---



---

## A B O N N E M E N T S

### *Italie:*

ordinaire	lires	10000
de soutien	lires	30000

### *Pays extra-européens:*

ordinaire	USA\$	15
de soutien	USA\$	40

### *Autres pays européens:*

ordinaire	ff.	120	(ou contre-valeur dans une autre
de soutien	ff.	250	monnaie européenne - ou dollars)

L'abonnement souscrit sera valable pour toute l'année 1984. Le versement pourra être effectué directement soit par chèque bancaire, soit par versement sur le C.C.P. n° 36220002 à Rome au nom du «Bulletin Européen» - Foro Traiano, 1/A Rome.



## LIVRES REÇUS



CREA

Centro Ricerche Economiche Applicate  
Via F. Crispi, 1 - 00187 Roma  
Tel. 679.35.54

Distribution gratuite sur demande

## LA CRISE DE L'ETAT - PROVIDENCE

Rome, 22 mai - Il a été présenté, dans les locaux de la Fondation Européenne Dragan, le dernier volume du Centre de Recherches Economiques Appliquées de Rome, consacré à *La crise de l'Etat-providence*. Cette présentation a été faite par le ministre Francesco Forte et par le journaliste Mario Pirani de «La Stampa». Le débat auquel ont participé de nombreuses personnalités du monde politique et académique a été dirigé par le directeur scientifique du CREA, le professeur Antonio Martino. Le docteur Constantino Dragan, président de la Fondation qui porte son nom, était également présent.

*Le service d'assistance organisé par l'Etat - ce que l'on appelle également le «welfare State» - est entré dans une crise profonde. Contrairement à ce que l'on pense implicitement, la crise est générale et concerne aussi des pays souvent cités comme modèle d'efficacité de la «socialité» publique. Le dernier volume du CREA (La crise de l'Etat-providence) le démontre: il contient, entre autres, le témoignage significatif d'experts suédois (Ståhl) et anglais (Seldon) qui confirment que la providence publique se trouve dans des conditions de faillite, même dans ces pays.*

Que les dépenses sociales, liées à l'extension accélérée du «welfare State» soient la cause première de la faillite financière des démocraties occidentales est un fait bien connu. L'importante croissance de ces dépenses est, en effet, la composante principale de l'accroissement de la dépense publique globale et, par suite, de la fiscalité et des déficits publics. Ce qui est peut-être moins connu, c'est que l'Etat-providence est une très mauvaise affaire, car cela engendre de gigantesques gaspillages de ressources. Comme l'a rappelé le Pr Martino, en 1982, par exemple, le secteur public a dépensé, en Italie, 77 749 milliards de lires (environ 56,3 milliards d'Ecus) pour des «prestations sociales». «Cet argent - écrit M. Martino - aurait dû être versé aux pauvres. En supposant, par l'absurde, qu'un Italien sur cinq soit pauvre, c'est-à-dire qu'il y ait, en Italie, 11 400 000 «pauvres», ces 77 749 milliards de lires les auraient transformés en personnes aisées, si ces 77 749 milliards de lires avaient été effectivement destinés à un nombre aussi élevé de pauvres: il se serait agi de 6 820 000 lires par personne, soit 27 280 000 lires pour une famille de quatre personnes. La pauvreté aurait disparu...». Par contre, la majeure partie de cette montagne de milliards a été gaspillée - surtout en coûts administratifs et bureaucratiques - et, en dépit du coût astronomique de l'assistance publique, les pauvres continuent à être pauvres.

Le «welfare State» n'a pas produit que d'énormes gaspillages; il a également été à l'origine d'un niveau de fourniture de bénéfices absolument insatisfaisant. Que l'on pense à la situation critique, que tout le monde dénonce, de l'école, de la santé publique, de la prévoyance et du bâtiment: comme l'illustre l'essai consacré à la dépense dans le domaine sanitaire (Del Colle), celle-ci s'est accrue de près de huit fois de 1970 à 1981, pour atteindre, en 1982, 34 000 milliards de lires (24,9 milliards d'Ecus) - soit plus de 600 000 lires pour chaque Italien. Malgré cela, la fourniture d'assistance sanitaire a été tellement insatisfaisante que plus de la moitié des familles italiennes a été contrainte de s'adresser à l'assistance privée.

Comme l'illustre M. Onorato Castellino, en se référant, en particulier, au système de prévoyance italien, le «welfare State» a donné lieu à des transferts régressifs: le financement de la providence publique pèse sur tout le monde, sur les pauvres également, tandis que les bénéfices vont à tout le monde, même aux riches. C'est comme si l'Etat taxait les pauvres pour donner aux riches. En outre, le «welfare State» a découragé les initiatives d'épargne privée (comme le souligne M. Ståhl, cette situation est particulièrement grave en Suède), a ralenti le développement et a produit du chômage, pour ne pas parler des formes de protestation fiscale (comme «l'économie souterraine») que la fiscalité excessive a provoquées.

Mais la providence publique a déterminé la désagrégation du tissu social; comme le soutient M. Roland Vaubel, dans son essai consacré à l'analyse des fondements théoriques de l'Etat-providence: «La redistribution généralisée et coercitive, et le complexe éléphantinesque des assurances sociales ont miné à la base la prospérité économique et le consensus politique».

Il est à souhaiter que cette importante collecte d'essais reçoive l'attention voulue de la part des hommes politiques et de l'opinion publique; il ressort très clairement, de cette étude, l'existence du problème et de sa nature. Etant donné les dimensions de la crise, sa correction ne peut pas être renvoyée; le futur même de l'Etat démocratique en dépend.

Auteurs: Roland Vaubel (Allemagne), Ingemar Ståhl (Suède), Arthur Seldon (Grande-Bretagne), Onorato Castellino, Enrico del Colle, Domenico da Empoli. Préface: Antonio Martino.

